

# AVIS DES SOCIETES

## BANQUE DE TUNISIE

BT

Siège social :2 , Rue de Turquie 1001 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2007, la Banque de Tunisie publie, ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.

### **I- Résolutions adoptées :**

#### **Première résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2007 et les rapports général et celui relatif aux états financiers consolidés des Commissaires aux Comptes, approuve les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2007 tels qu'ils ont été présentés.

En conséquence, elle donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier de leur gestion pour l'exercice 2007.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

#### **Deuxième résolution :**

Conformément à la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice 2007 de 60.153.258 dinars, comme suit :

• Bénéfice de l'exercice .....	60.153.258
• Report antérieur.....	773.874
-----	
<b>Total.....</b>	<b>60.927.132</b>

#### **Répartition**

• Réserve légale.....	467.210
• Réserve de prévoyance.....	35.000.000
• Réserve à régime spécial.....	2.664.280
• Dividende.....	..21.750.000
• Report à nouveau.....	. 1.045.642
-----	
<b>Total.....</b>	<b>60.927.132</b>

Cette affectation se traduit par la distribution d'un dividende de 2,900 dinars par action. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 20 Juin 2008.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **Troisième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux Comptes, établi conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales ainsi que l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédit, approuve les conventions qui y sont citées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **Quatrième résolution**

Ayant pris acte de la démission de Messieurs Faouzi BELKAHIA, Abderrazek RASSAA, Tijani CHELLI et Elyès JOUINI, le Conseil d'Administration a coopté Madame Alia ABDALLAH et Messieurs Belhassen TRABELSI, Mohamed Ali BAKIR et Lotfi HAMROUNI pour les remplacer.

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie leur cooptation et approuve leur désignation en qualité d'administrateurs pour une période de trois (03) ans expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2010.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **Cinquième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle pour une période de trois (03) ans le mandat d'administrateur de Monsieur Mohamed Elyès HAYDER. Ce mandat prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2010.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **Sixième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant des jetons de présence alloués aux administrateurs à Deux cent mille dinars (D.200.000) par an, incluant ceux revenant aux membres du Comité Exécutif de Crédit et aux membres du Comité Permanent d'Audit Interne prévus par les lois en vigueur. Ce montant est mis à la disposition du Conseil d'Administration qui en fixera la répartition entre ses membres.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### Septième résolution :

La réserve à régime spécial, constituée au titre de l'exercice 2000 par la plus-value de cessions en exonération d'impôt d'actions détenues en portefeuille de la Banque de Tunisie pour un montant de 2.140.566 dinars, étant devenue fiscalement libre, après la période légale de blocage, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de l'affecter au compte de Réserve de Prévoyance.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### Huitième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au représentant légal de la Société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## II - Le Bilan après affectation du résultat comptable :

(unité =en 1000DT)

<b>ACTIF</b>	<b>Notes</b>	<b>déc-2007</b>	<b>déc-2006</b>	<b>variation</b>
AC1 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	3.1	99 084	37 745	162,51%
AC2 Créances sur les étab. Bancaires et Financiers	3.2	115 425	67 989	69,77%
AC3 Créances sur la clientèle	3.3	1 662 590	1 480 715	12,28%
AC4 Portefeuille-titres commercial	3.4	19 811	38 063	-47,95%
AC5 Portefeuille d'investissement	3.5	116 209	128 385	-9,48%
AC6 Valeurs immobilisées	3.6	41 472	42 213	-1,76%
AC7 Autres actifs	3.7	10 648	14 773	-27,92%
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>2 065 239</b>	<b>1 809 883</b>	<b>14,11%</b>

III

<b>PASSIF</b>	<b>Notes</b>	<b>déc-2007</b>	<b>déc-2006</b>	<b>variation</b>
PA1 BCT		0	0	
PA2 Dépôts et avoirs des Etab. Bancaires et Financiers	4.1	26 549	35 805	-25,85%
PA3 Dépôts de la clientèle	4.2	1 419 783	1 217 291	16,63%
PA4 Emprunts et ressources spéciales	4.3	177 882	200 833	-11,43%
PA5 Autres passifs	4.4	102 721	56 054	83,26%
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>1 726 935</b>	<b>1 509 983</b>	<b>14,37%</b>

<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>Notes</b>	<b>déc-2007</b>	<b>déc-2006</b>	<b>variation</b>
CP1 Capital social		75 000	75 000	0,00%
CP2 Réserves	5.1	212 981	174 850	21,81%
CP3 Autres capitaux propres		49 277	49 277	0,00%
CP5 Report à nouveau		1 046	774	35,12%
CP6 Bénéfice de l'exercice		0	0	
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	5.1	<b>338 304</b>	<b>299 900</b>	<b>12,81%</b>

<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>2 065 239</b>	<b>1 809 883</b>	<b>14,11%</b>
---	--	------------------	------------------	---------------

### L'état d'évolution des capitaux propres.

	<b>Capital social</b>	<b>Réserves</b>	<b>Report à nouveau</b>	<b>Autres capitaux propres</b>	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>Total</b>
<b>Solde au 31/12/2007</b>	<b>75 000</b>	<b>174 850</b>	<b>774</b>	<b>49 277</b>	<b>60 153</b>	<b>360 054</b>
Affectation approuvée par l'AGO du 16/06/2008		38 131	272		-38 403	0
Dividendes sur le bénéfice de 2007					-21 750	-21 750
<b>Solde après affectation résultat 2007</b>	<b>75 000</b>	<b>212 981</b>	<b>1 046</b>	<b>49 277</b>	<b>0</b>	<b>338 304</b>